

VILLE de PERONNE
Département de la Somme

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt six, le mercredi 1^{er} avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gautier MAES, Maire.

Convocations envoyées le 26 mars 2026

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 27
Conseillers représentés : 02
Conseiller excusé : 00
Conseiller absent : 00

Secrétaire de séance :
M. BELMANT

Délibération n°15-2026

Etai^{ent} présents : M. MAES, M. CONTU, Mme BEAUGRAND, M. VELU, Mme RACINE, M. PONCHON, Mme YGOUF, M. BELMANT, Mme LEMAIRE, Mme HARY, Mme RICHARD, M. DREVELLE, Mme TRICOT, M. NOBLESSE, M. ONDICANA, M. GALLET, Mme GOUDMAND, Mme DAVID, M. MARQUES, Mme LEJEUNE, Mme DIEVAL, M. CHATELAIN, M. CARPENTIER, M. FARSI, Mme SORIN LAMBERT, M. BAHRI, M. HUGUET

Elus absents mais représentés : M. PEREZ a donné pouvoir à M. CONTU, Mme DEGUINE a donné pouvoir à Mme HARY.

Elu absent excusé : /

Elu absent non excusé : /

Désignation des délégués du conseil de surveillance de l'hôpital et des conseils d'administration de Vilogia Logifim et de GAZELEC

Pour ces trois entités, il est nécessaire de désigner les délégués, le **Maire est membre de droit du Conseil de surveillance.**

Par conséquent, **le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité, 4 abstentions, 25 voix Pour, DÉSIGNE :**

- Un membre délégué pour le Conseil de Surveillance de l'hôpital
Mme Laurence LEMAIRE
- Un membre délégué pour le Conseil d'Administration de Vilogia Logifim
Mme Laura HARY
- Trois membres délégués pour le Conseil d'Administration de GAZELEC
M. Gautier MAES
Mme Céline BEAUGRAND
M. Bruno CONTU

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour Expédition Conforme,
Le MAIRE,

Monsieur Gautier MAES

